

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Septembre

| | | | |
|-------|---|--|------------------------------|
| Di 10 | Fête du village et brocante | Football club | Village |
| Je 21 | Démonstration de confection jus de pommes et dégustation | Ass. Fruits et nature Nordhouse-Hipsheim | École |
| Sa 30 | Fête de la Nature avec exposition artistique de fruits, fleurs et légumes | Ass. Fruits et nature Nordhouse-Hipsheim | Salle des fêtes de Nordhouse |

Octobre

| | | | |
|---------------|---|--|--|
| Di 01 | Fête de la Nature avec exposition artistique de fruits, fleurs et légumes | Ass. Fruits et nature Nordhouse-Hipsheim | Salle des fêtes de Nordhouse |
| Sa 07 | Ramassage de vieux papiers | Ilwald tennis | Village |
| Sa 21 & Di 22 | Vente de pommes, poires et chrysanthèmes | Terre Sans Frontière | Dîmière |
| Di 22 | Fête patronale saint-Wendelin Baeckehoffe | Conseil de fabrique | Chapelle Sajt-Wendelin Salle polyvalente |
| Ve 27 | Collecte de sang | Amicale des donateurs de sang | Salle polyvalente |
| Di 29 | Concours grosses truites et brochets | AAPPMA | Chalet des pêcheurs |
| Lu 30 | Fête Halooween | Ass. La Passerelle | Village |

Novembre

| | | | |
|---------------|--|--|--|
| Sa 04 / Di 05 | Calendriers des pompiers | Amicale des Sapeurs pompiers | Village |
| Di 05 | Concours grosses truites et brochets | AAPPMA | Chalet des pêcheurs |
| Sa 11 | Commémoration Armistice | Mairie | Église Saint-Ludan et Monument aux Morts |
| Sa 11 | Concert TSF | Terre Sans Frontière | Eglise à Strasbourg |
| Sa 18 | Cours de taille sur fruitiers à noyaux | Ass. Fruits et nature Nordhouse-Hipsheim | Verger école de Nordhouse |
| Ma 21 | Initiation à l'arboriculture fruitière avec les élèves des écoles de Nordhouse | Ass. Fruits et nature Nordhouse-Hipsheim | Verger école de Nordhouse |
| Je 23 | Initiation à l'arboriculture fruitière avec les élèves des écoles d'Hipsheim-Ichtr | Ass. Fruits et nature Nordhouse-Hipsheim | Hipsheim |

Décembre

| | | | |
|----------------|--|-----------------------------------|----------------------|
| Di 03 | Marche aux flambeaux de saint Ludan | 800 ans de la mort de saint Ludan | Nordhouse - Hipsheim |
| Di 03 | Vente de couronnes de l'Avent et Ouverture du marché de Noël | Terre Sans Frontière | Dîmière |
| Di 03 | Passage de saint Nicolas | Terre Sans Frontière | Village |
| Début décembre | Fête de la Sainte-Barbe | Amicale des Sapeurs-Pompiers | |
| Me 06 | Vente de sapins de Noël | Terre Sans Frontière | Dîmière |
| Di 17 | dernier jour Marché de Noël | Terre Sans Frontière | Dîmière |
| Di 24 | Messe de Noël avec crèche vivante | Communauté de paroisse | Eglise Saint-Ludan |

Équipe rédactionnelle : Les membres de la commission « communication - information et site internet ».

Conception et mise en page : Sandra Schuhler-Bastian



LE P'TIT HIPSEMER

Les Brèves de Hipsheim

n°22 - Septembre 2017

ÉDITO DE L'ADJOINT AU MAIRE



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les vacances d'été sont terminées et c'est le temps de la reprise pour tous. Travail pour les uns et le chemin de l'école, collège et lycée pour d'autres.

C'est aussi la reprise des compétitions sportives et des activités de nos nombreuses associations avec un calendrier des fêtes pour ce dernier trimestre bien rempli.

Tout au long de l'année, la municipalité travaille à l'embellissement de notre village.

Notre commune nettoie le domaine public, entretient la voirie, les chemins communaux et entretient les espaces verts. Il appartient aussi à chaque citoyen de notre village de respecter son environnement. Ba-

layer le trottoir devant chez soi, ramasser les déjections de son chien ou utiliser à bon escient les points d'apport volontaire sont autant de preuves de civisme et de bon sens. La saleté n'est pas une fatalité.

Le dépôt sauvage d'ordures ou de débris, l'abandon de déchets encombrants font partie d'incivilités identifiées et identifiables passibles d'amende.

L'espace public appartient à tous, il est de la responsabilité de chacun qu'il demeure propre et attrayant, de même que paisible et sécurisant.

La sécurité routière est une préoccupation permanente de la municipalité. C'est la raison pour laquelle elle a décidé désormais de limiter la vitesse sur l'ensemble de notre commune à 30 km/h. Sa bonne application par tous améliorera la sécurité de chacun.

Bonne fin d'été à toutes et à tous.

Claude Schult

PURGE SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Dans le souci permanent d'améliorer la qualité de l'eau, des purges sont régulièrement réalisées sur le réseau d'eau potable.

La **prochaine purge générale** du réseau d'eau potable à Hipsheim aura lieu du

16 au 20 octobre

Elle pourrait perturber la distribution d'eau potable pendant quelques jours avec des risques d'eau colorée.



Mairie de Hipsheim

16 rue Saint Ludan - 67150 Hipsheim
Tél : 03 88 64 17 45 - Fax : 03 88 64 09 67
E-mail : mairiehipsheim@wanadoo.fr

Accueil du public en mairie :

Lundi : 19h30 - 20h30
Mardi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 08h00 - 12h00

CIRCULATION ROUTIÈRE

ZONE DE LOISIRS : AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Le beau temps invite aux balades, pour les uns à vélo, d'autres à rollers, trottinettes ou tout simplement à pied. Notre village attire souvent les promeneurs vers la zone de loisirs qui permet de trouver un peu de fraîcheur arrivés en lisière de forêt.

Cette zone doit être respectée par tous les usagers !

Des comportements dangereux ont été remontés, signalant des véhicules circulant à très vive allure.

Les promeneurs doivent être en sécurité dans cette zone où les parents laissent volontiers leurs enfants les précéder de quelques mètres. Les véhicules circulant sur ces chemins doivent être non seulement prudents car les promeneurs n'ont pas de trottoirs à cet endroit pour se mettre en sécurité et surtout respecter la limitation de vitesse fixée à 30 km/h.



CYCLISTE LA NUIT LE BON ÉQUIPEMENT

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, de jour, comme de nuit.

La route menant à notre village n'est pas éclairée et potentiellement dangereuse pour des cyclistes peu ou pas du tout visibles, il nous semble judicieux de faire ce petit rappel sur l'équipement obligatoire à vélo.

Le cycliste doit obligatoirement avoir :

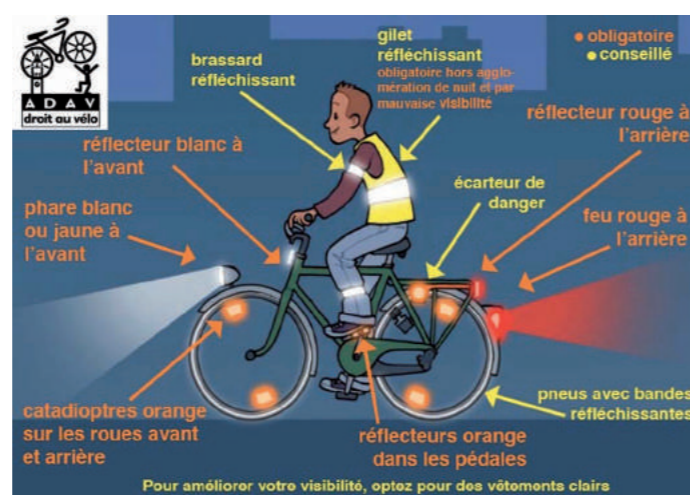
- Un phare avant blanc ou jaune et un phare arrière rouge
- Un catadioptré avant blanc ou jaune et un catadioptré arrière rouge
- Des réflecteurs visibles latéralement (catadioptrés qui se fixent sur les rayons de vos roues, ou pneus à flancs réfléchissants)
- Des réflecteurs de pédales
- Selon le Code de la route en vigueur, de nuit ou quand la visibilité est insuffisante (brouillard par

exemple), pour circuler à vélo, vous devez avoir un éclairage de vélo complet.

- également, selon le code de la route en vigueur, de nuit ou quand la visibilité est insuffisante, le cycliste doit porter un gilet fluorescent

Un cycliste mal éclairé n'est pas assez visible. Le cycliste voit la rue et les voitures mais les automobilistes ne le verront pas à temps si le cycliste n'a pas un éclairage adapté.

La sécurité est l'affaire de tous !



**Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers.
Chaque infraction est passible d'une amende.**

CRIT'AIR ARRIVE À STRASBOURG

Pour suivre la démarche environnementale initiée par de grandes agglomérations comme Paris ou Lille, l'Eurométropole de Strasbourg va instaurer la circulation différenciée à compter du **1er novembre** en s'appuyant sur le dispositif Crit'Air. La sélection des véhicules ayant le droit de circuler se fera en fonction des niveaux de pollution de leur moteur, les véhicules étant classés en cinq catégories.

À compter de cette date, et en cas de restriction de circulation, il faudra que tout conducteur (professionnel ou particulier) d'un véhicule propulsé par un moteur à explosion, souhaitant se rendre dans l'Eurométropole ou tout simplement la traverser, ait auparavant pris le soin de coller une vignette Crit'Air sur son pare-brise, et que le numéro affiché sur cette vignette soit dans les catégories autorisées à circuler. En cas d'infraction le conducteur d'un véhicule dont le niveau n'est pas autorisé à circuler ce jour là, sera passible d'une contravention de 3ème classe à 68 Euros.



Attention il faut avoir cette vignette sur le pare-brise même s'il n'y a pas d'alerte pollution, pensez donc à vous équiper dès maintenant, la vignette coûte 4,18 Euros et s'achète en ligne exclusivement sur le site internet dédié <https://www.certificat-air.gouv.fr/>
À vos claviers !!

ATELIER DÉCORATION

Appel aux talents

La commission intergénérationnelle promeut le rapprochement entre les jeunes, les aînés, les bénévoles, les conseillers municipaux de notre village en organisant des activités de bricolage, de décoration et de poterie.

Nous avons besoin des talents de tous...n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire vivre cette animation.

EGLISE SAINT-LUDAN DANS LA PRESSE

Le 17 juillet, le journaliste Guy Wach de France Bleue Alsace a enregistré une émission sur l'église Saint-Ludan

FÊTE DES AÎNÉS

La prochaine fête des Aînés aura lieu

le dimanche 14 janvier 2018

en compagnie du traiteur Philippe Rome et d'une animation surprise.

SOIRÉE NOUVEAUX ARRIVANTS

La soirée consacrée aux nouveaux arrivants, à la présentation des associations et aux récompenses se déroulera

Le vendredi 13 janvier 2018

AVIS AUX CHANTEURS EN HERBE

Cécile Friedmann redirigera la « chorale des enfants » à partir de l'automne.



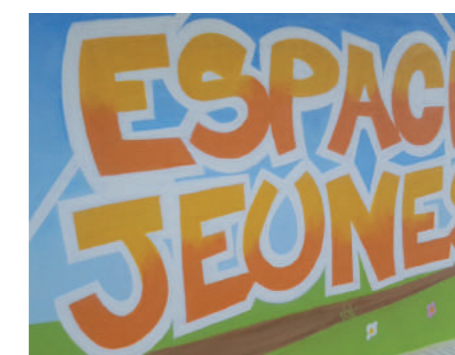
Réunion d'information **le vendredi 8 septembre à 17h00** à la Dîmière.

Reprise des cours

le jeudi 28 septembre à 16h00
à la Dîmière

L'ESPACE JEUNES À HIPSHEIM

L'espace Jeunes du secteur d'Erstein organise des activités tout au long de l'année pour les jeunes de 10 à 17 ans. Les animatrices interviennent à Erstein et une fois par semaine à Hipsheim. Des plaquettes présentant les différentes activités sont disponibles à la mairie.



Pour plus d'information :
Espace.jeunes@cc-erstein.fr
Espace Jeunes - 4 rue Ste Anne - 67150 Erstein